



Avis d'appel public à la concurrence

Convention d'occupation temporaire du domaine public communal pour la mise en place d'un distributeur automatique d'articles de natation installé au sein du Stade Nautique d'Antibes Juan-les-Pins

Section I : Personne publique à qui appartient le domaine

Nom officiel : Commune d'Antibes-Juan-les-Pins

Point de contact : DGA Ressource et perspectives – Direction de la Commande publique – Service Activités déléguées – Bâtiment « Orange bleu » - 11 Boulevard Gustave Chancel – 06600 Antibes-Juan les Pins – Tél. : 04.89.73.55.48 – Courrier électronique (courriel) : ActivitesDeleguees.Secretariat@ville-antibes.fr

Section II : Objet de la convention

Le Stade Nautique est actuellement en cours de réhabilitation avec une livraison prévue le 1er juillet 2027, avec report possible. L'accueil des usagers a été temporairement transféré dans le bâtiment associatif, où est actuellement installé le distributeur d'articles de piscine.

Intitulé de la convention :

La convention a pour objet la mise en place d'un distributeur automatique d'articles de natation à l'état neuf, à installer dans un emplacement situé dans le hall du bâtiment associatif du Stade Nautique à destination des usagers et des associations sportives, jusqu'au 1er juillet 2027 avec report possible, date à laquelle aura lieu la livraison du Stade Nautique réhabilité.

Le distributeur devra alors être transféré dans le hall d'entrée du stade nautique réhabilité jusqu'au 31 décembre 2029.

Date	Lieu d'implantation du distributeur	Situation
Du 1er janvier 2027 au 1er juillet 2027	Hall d'entrée du bâtiment associatif	Le stade nautique est en cours de réhabilitation
Du 1er juillet 2027 au 31 décembre 2029	Hall d'entrée du stade nautique	Le stade nautique est réhabilité et en mesure d'accueillir le distributeur

Durée : La convention est consentie pour une durée de 3 ans, à compter du 1er janvier 2027 ou de sa date de notification si postérieure, jusqu'au 31 décembre 2029.

Code NUTS : FR823.

Classification CPV : 42933000-5 « Distributeurs ».

Section III : Conditions de participation et procédure

Tous les candidats souhaitant participer à cette procédure peuvent retirer les documents de la consultation gratuitement sur le profil d'acheteur de la Ville à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr/>, site sur lesquels les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation en tapant l'intitulé de la consultation pour laquelle il souhaite postuler, à savoir « articles de natation ».

Les conditions de participation, la durée de l'autorisation, les conditions financières, les critères de sélection des offres et les instances chargées des procédures de recours sont précisés dans le règlement de consultation.

Date limite de réception des candidatures et des offres : Vendredi 25 septembre 2026, à 12h00.

Date d'envoi du présent avis : 30 juillet 2026